



LABEL IMMO
Agence immobilière

Barème d'honoraires LABEL IMMO

Appliqué à partir du 01/01/2022



LABEL IMMO
Agence immobilière

IMMOBILIER D'HABITATION

concerne Appartement, Maison, Immeuble, Parking, Terrain à l'exclusion des contrats de commercialisation en VEFA

Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente

A/ Mandat de Vente

Honoraires Charge Vendeur

| PRIX DE VENTE | HONORAIRES |
|--------------------------|--------------------------------|
| de 1 € à 40 000 € | Montant forfaitaire de 4 000 € |
| de 40 001 € à 60 000 € | Montant forfaitaire de 5 000 € |
| de 60 001 € à 100 000 € | Montant forfaitaire de 6 000 € |
| de 100 001 € à 140 000 € | Montant forfaitaire de 7 000 € |
| de 140 001 € à 180 000 € | Montant forfaitaire de 8 000 € |
| de 180 001 € à 200 000 € | Montant forfaitaire de 9 000 € |
| de 200 001 € à 260 000 € | 5 % |
| de 260 001 € à 410 000 € | 4 % |
| + de 410 001 € | 3.5 % |

Conditions générales : Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente. En cas de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence immobilière, promoteur immobilier pour les biens neufs en cas de VEFA...), le barème applicable reste celui du professionnel titulaire du mandat initial. L'agent Immobilier n'est pas habilité à rédiger ni à facturer un avant contrat, compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. Il n'est pas habilité à réaliser une activité de gestion locative ni à la facturer ni à facturer une estimation. Nos honoraires TTC sont dus